



LA NEWSLETTER



ÉDITO

Cher(ère)s adhérent(e)s,
Cher(ère)s collègues et partenaires,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir et une certaine fierté, que je vous adresse au nom d'Interco' Outre-mer et de toute son équipe, la présente newsletter destinée à nos adhérents et à nos partenaires. **Une fois par mois, nous vous proposerons cette lettre d'informations afin de vous tenir au courant de nos activités, de nos actualités ainsi que de celles de nos partenaires.** Ces publications seront également l'occasion parfaite de vous présenter les intercommunalités et les syndicats ultramarins, leurs défis, leurs ambitions et leurs projets.

20 ans après la création d'Interco' Outre-mer, il semble plus que jamais nécessaire de jeter un œil dans le rétroviseur pour se rappeler le chemin parcouru, tout en portant notre regard vers l'avenir afin de garder en vue les objectifs futurs et anticiper les nombreux défis à venir.

L'idée de l'association avait pris corps à l'occasion du 84^{ème} Congrès des Maires de France ; une rencontre qui avait réuni les Présidents et Vice-présidents de 10 Communautés de communes ultramarines autour d'un objectif commun: apporter une réponse collective aux défis des intercommunalités ultramarines. Initialement pensée pour être une force de réflexions, de propositions et de cohésion, Interco' Outre-mer se définit aujourd'hui comme un espace commun incontournable.

Grâce à notre réseau de partenaires, nous pouvons faire bénéficier nos adhérents d'une expertise adaptée et personnalisée, mais aussi développer des outils pratiques et efficaces. Avec pour seul leitmotiv : faire toujours mieux dans l'intérêt de nos territoires ultramarins.

Les défis qui nous attendent sont considérables. Le travail sera d'autant plus difficile, eu égard à la crise sanitaire, économique et sociale que traverse actuellement, non plus seulement la Guyane, la Martinique, la Guadeloupe, La Réunion et Mayotte mais la France dans son ensemble et aussi tous les pays de la planète. La pandémie qui nous frappe depuis plus d'un an maintenant est venue bouleverser nos certitudes et remettre en cause notre perception du monde ainsi que la façon dont nous devons penser le développement. Toutefois, cette situation ne doit pas nous faire perdre de vue les défis qui sont les nôtres. Bien au contraire, elle doit nous amener à revoir nos ambitions et à les porter avec davantage de force et de conviction.

L'orientation que les membres du Bureau et moi-même souhaitons donner à Interco' Outre-mer pour les mois à venir est claire : nous devons provoquer les occasions de réunir nos forces et multiplier pour chaque institution les opportunités d'échanger, de partager des idées et de mutualiser les projets. C'est plus que jamais le moment de regarder dans la même direction et d'avoir des finalités communes.

Enfin, c'est dans un objectif de transparence sans cesse renouvelé que nous vous adressons cette newsletter, sans prétention aucune, en espérant qu'elle sera l'occasion d'initier des échanges utiles au collectif et à chacun d'entre vous. A ce propos, n'hésitez pas à nous écrire via notre adresse mail contact@interco-outremer.fr et à nous faire part de vos remarques, de vos interrogations ou de vos propositions sur des sujets d'intérêt pour lesquels vous souhaiteriez plus d'informations.

A tous, bonne lecture !

Maurice GIRONCEL
Président d'Interco' Outre-mer
Président de la CINOR
Maire de Sainte-Suzanne



Webinaire Outre-mer : Les intercommunalités au cœur de la relance.

Face à la crise sanitaire qui bouleverse le début des mandats locaux, l'AdCF- Intercommunalités de France et Interco' Outre-Mer se mobilisent à vos côtés pour développer la mise en réseau des territoires et promouvoir des solutions concertées.

Cette rencontre, première de l'année 2021 et destinée à tous les élus et cadres communautaires ultramarins, a pour objet d'échanger ensemble sur les sujets d'actualité et de faire remonter les problématiques des intercommunalités ultramarines.

Introduit par **Sébastien Martin**, président de l'AdCF et **Maurice Gironcel**, président d'Interco' Outre-Mer, ce webinaire sera l'occasion d'aborder l'actualité financière des intercommunalités et le panorama de la commande publique ultramarine ainsi que les politiques de relance après la crise sanitaire destinées aux intercommunalités. Pour tout complément d'information et inscription, merci de contacter l'équipe d'Interco' Outre-mer à contact@interco-outremer.fr



RENCONTRE AVEC ...



... **Jean-François Rapin**, président de l'Association nationale des Elus du Littoral (ANEL)

Les prochaines Journées nationales d'Etudes de l'ANEL se dérouleront du 7 au 8 octobre 2021 à Pornic (Loire-Atlantique). Lieu de débats et de rencontres sur les problématiques littorales, elles rassemblent des élus de toutes les façades maritimes, des scientifiques et des partenaires institutionnels. En 2020, en présence du président du Sénat **Gérard Larcher**, **Camille Pelage**, vice-président de la région Guadeloupe, président de l'Agence des 50 pas géométriques, est intervenu sur la nécessaire adaptation de la règle nationale aux spécificités des territoires ultramarins, s'agissant par exemple des mesures exceptionnelles liées à la crise sanitaire.



Au nom de l'Association Nationale des Elus du Littoral, je suis heureux de féliciter Maurice Gironcel pour son élection en tant que président d'Interco'Outre-mer, où il succède à Mikidache Houmadi.

Nos échanges récents s'inscrivent dans la poursuite des excellentes relations nouées depuis des années avec Interco'Outre-mer, relai privilégié de l'ANEL avec les élus ultramarins, pour faire valoir les spécificités géographiques, socio-économiques et environnementales de ces territoires auprès des pouvoirs publics. Pouvant compter sur la complémentarité de nos équipes respectives, je sais que nos collaborations seront fructueuses.

L'année 2021 est porteuse de défis à relever, pour affronter la crise sanitaire et préparer ensemble l'avenir de nos territoires littoraux en valorisant leurs potentiels. Nos Journées Nationales d'Etudes des 7 et 8 octobre seront l'occasion de débattre de l'actualité législative et réglementaire sur des sujets qui nous intéressent tous : changement climatique, érosion, décentralisation, différenciation... Nous serons très honorés d'y accueillir, comme chaque année, les élus ultramarins, fidèles de nos Journées.

Jean-François Rapin
Sénateur du Pas-de-Calais
Président de la commission des Affaires européennes
Conseiller régional des Hauts-de-France



ZOOM SUR ...



... la CINOR

Étendue sur 29000 hectares, la Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion regroupe les communes de Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne et accueille 201 400 habitants, faisant d'elle l'une des intercommunalités les plus peuplées de l'île de La Réunion et de l'Outre-mer en général. Alliant modernité, authenticité et tradition, le territoire Nord se veut surtout audacieux et innovant..

Les trois communes sont en effet guidées par l'ambition d'une communauté de projets afin d'assurer un développement équilibré, cohérent et dynamique de la région Nord.

Pour atteindre cet objectif, l'intercommunalité s'est rapidement dotée d'un plan de mandat à l'horizon 2030. Co-construit avec l'ensemble des élus, ce plan de mandat représente la dynamique collective et fédératrice portée par les édiles du Nord.

... « TERRE D'AVENIR CINOR 2030 » ... un projet réalisable, innovant et engagé.

Animé par une logique de projets et de continuité territoriale, le plan de mandat réunit les formidables potentialités et énergies de la CINOR autour d'un triple objectif : la mutualisation des moyens, l'efficacité d'actions et par-dessus tout l'épanouissement des habitants du Nord.

Le plan mandat c'est 5 orientations stratégiques partagées, 32 engagements pour le développement du territoire, toutes et tous fondés sur des valeurs d'égalité et de complémentarité entre les 3 communes. Retrouvez le plan de mandat de la CINOR sur : www.cinor.re/plandemandat



Association Interco' Outre-mer - www.interco-outremer.fr
Pour tout question, merci de contacter Caroline Cunisse à contact@interco-outremer.fr